

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 27 avril 2013

Comptes financiers 2012

Exposé des faits

Le compte de résultat et le bilan au 31 décembre 2012 sont présentés.

L'exercice 2012 présente un excédent de + 72 924,76 €.

Décision

AG 27 avril 2013

Les comptes de l'exercice 2012 sont approuvés et quitus est donné sur la gestion de l'exercice.

Affectation du résultat

Exposé des faits

Résultat de l'exercice 2012 de + 72 924,76 €.

Décision

AG 27 avril 2013

Le résultat de l'exercice 2012, soit + 72 924,76 €, est affecté au fonds associatif.

Rapport du commissaire aux comptes

AG 27 avril 2013

Le commissaire aux comptes donne lecture de son rapport à l'Assemblée Générale.

Ce rapport certifie les comptes annuels 2012 qui sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de l'exercice.

Le rapport spécial mentionne qu'aucune convention soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale n'a été passée sur l'exercice écoulé.

Budget prévisionnel 2013

Décision

AG 27 avril 2013

Le budget prévisionnel 2013 est approuvé, il se monte à 6 288 400 €.

Ce budget sera révisé suite à la convention d'objectifs avec le Ministère des Sports lorsque celle-ci sera définitive.

Tarifs licences et cotisations 2013-2014

Exposé des faits

Il est proposé une augmentation de 3 € sur le tarif de la licence qui servira spécifiquement les objectifs pour l'olympiade au service du «badminton 3.0, objectif clubs». Il est proposé de maintenir les autres tarifs à leur montant actuel.

Décision

AG 27 avril 2013

L'augmentation de 3 € du coût de la licence est validée.

- La licence adulte est fixée à 32,52 €, dont 6,95 € pour la part territoriale, 1,31 € pour l'assurance, 0,70 € pour les actions de développement, 1,76 € pour la contractualisation et 0,60 € pour les structures associées.
- La licence jeune est fixée à 26,92 €, dont 6,95 € pour la part territoriale, 1,31 € pour l'assurance, 0,70 € pour les actions de développement, 1,76 € pour la contractualisation et 0,65 € pour les structures associées.
- La licence «- de 9 ans» est fixée à 13,35 €, dont 3,62 € pour la part territoriale, 1,31 € pour l'assurance, 0,24 € pour les structures associées.
- La cotisation des clubs affiliés et des groupements de clubs est maintenue au montant de 70 €.
- Les montants maximaux des cotisations locales sont maintenus :
 - 15 € et 10 €, respectivement, pour les cotisations régionales et départementales (1/2 timbre pour les jeunes de moins de 9 ans.
 - 105 € et 55 €, respectivement, pour les cotisations régionales et départementales sur les cotisations des clubs.

Tarifs des licences et cotisations 2013-2014 publiés en annexe 1

LES ANNEXES

Annexe 1 : Tarifs des licences et cotisations 2013-2014

Abréviations utilisées

AG	Assemblée générale fédérale
BF	Bureau fédéral
CA	Conseil d'administration
CPL	Conseil des présidents de ligue
DTN	Directeur (ou Direction) technique national(e)
EFB	École française de Badminton
ETR	Équipe technique régionale
GdB	Guide du Badminton
IFB	Internationaux de France de Badminton
RGC	Règlement général des compétitions
TIJ	Trophées interrégionaux jeunes
TNJ	Trophées nationaux jeunes
CFA	Commission fédérale d'appel
CNI	Commission nationale interclubs
CNJ	Commission nationale jeunes
CIEL	Commission informatique et logiciels



TARIFS DES LICENCES ET COTISATIONS 2013-2014

I - TARIF DE LA LICENCE

Saison 2013-2014		Part forfaitaire		Assurance	Autisme de développement	Dont bad.	Structures Associatives	Recette FFBAD			
Adulte	Jeune	Adulte / Jeune	- 9 ans					Adulte	Jeune	J- 9 ans	
32,52 €		0,05 €		1,31 €	0,70 €	1,78 €	0,60 €	21,20 €			
	26,92 €	0,05 €		1,31 €	0,70 €	1,78 €	0,65 €		15,55 €		
			3,82 €	1,31 €			0,24 €				8,18 €

II - TARIF DE LA COTISATION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS AFFILIEES ET DES GROUPEMENTS DE CLUBS

Création	Depuis la saison 2007/2008
Gratuit	70,00 €

III - PLAFOND DES COTISATIONS LOCALES

Cotisation (club) depuis la saison 2006/2007	
COMITE	55,00 €
LIGUE	105,00 €

Timbre-licence depuis la saison 2006/2007	
COMITE	10,00 €
LIGUE	15,00 €
1/2 timbre jeunes - de 8 ans	

L'Officiel du Badminton

Journal officiel de la Fédération Française de Badminton



L'officiel du Badminton, journal officiel de la Fédération Française de Badminton, association déclarée, habilitée par arrêté ministériel du 31 décembre 2012 (SPOV1 243663A).
9/11 avenue Michelet 93583 Saint-Ouen Cedex.
Tél. : 01 49 45 07 07
Courriel : lob@ffbad.org

Dépôt légal : ISSN 1957-2417

Directeur de la publication : Richard REMAUD
Comité de rédaction : Jean-François ANINAT, Bruno BERT
Collaboration : Céline BERTON

Disponible gratuitement sur le site de la Fédération Française de Badminton et par abonnement sous formule numérique à la lettre d'informations de la Fédération :
<http://www.ffbad.org/home/newsletter.php3>

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez recevoir des propositions d'autres sociétés ; si vous ne le souhaitez pas, il vous suffit de nous contacter en indiquant vos noms et adresse.

Nos partenaires



Partenaire des Équipes de France



Partenaire du Dispositif Jeunes



Partenaire titre des Internationaux de France

